

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 21 mai 2021	N° 2021-212

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 21 mai 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2021-212

French tech Bordeaux - Subvention de fonctionnement 2021 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole ayant obtenu le label French Tech en novembre 2014, l'association French Tech Bordeaux a été créée en décembre 2015, pour porter et animer cette démarche sur le territoire métropolitain, avec pour mission de faciliter et accompagner la croissance des startups de Bordeaux et de sa région.

En avril 2019, Bordeaux Métropole a obtenu le statut de « capitale French Tech », ce qui en fait le pivot et le fédérateur de la démarche French Tech en Nouvelle-Aquitaine, ou 6 autres territoires ont obtenu le label « Communauté French Tech ».

Bordeaux Métropole est membre fondateur et principal financeur de l'association. Elle est à ce titre membre de droit du Conseil d'administration à majorité entrepreneuriale de l'association, appelé « Comité French Tech », qui fixe les orientations stratégiques de l'association. Les autres membres de ce comité étant 6 entrepreneurs, qui sont donc majoritaires, dont un représentant des grands groupes, et les deux autres institutions qui soutiennent la démarche French Tech Bordeaux : la Région Nouvelle-Aquitaine et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux Gironde (CCIBG).

French Tech Bordeaux a pour objectif de développer la croissance de l'écosystème des startups et des entreprises innovantes, selon 4 axes majeurs :

- rendre lisible et animer l'écosystème entrepreneurial technologique et innovant.
- Faciliter l'accès des startups et entreprises innovantes aux talents dont elles ont besoin.
- Favoriser l'accélération des startups et des entreprises innovantes en soutenant l'écosystème.
- Promouvoir l'excellence française du label French Tech en France et à l'étranger.

Bilan des actions réalisées en 2020

- Le déclenchement de la crise sanitaire a contraint l'association à revoir en urgence ses plans pour l'année 2020, en développant rapidement de nouveaux outils au bénéfice des entreprises :
 - o création d'une page dédiée aux différents dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en œuvre par l'Etat et les collectivités ;
 - o organisation de 25 « webinaires » destinés à répondre aux questions des entrepreneurs face à la crise ;
 - o recensement de 85 initiatives ou solutions proposées par les entreprises membres de l'association face à la crise, à destination aussi bien des parents que des professeurs, des professionnels de santé, ou des entrepreneurs.

- L'évènement annuel French Tech Day, qui avait regroupé près de 2 000 personnes en décembre 2019, n'a bien sûr pas pu se tenir en novembre 2020 comme prévu. Néanmoins, sa composante « Job Connect » a pu être maintenue sous forme virtuelle, ce qui a permis à 93 entreprises de proposer 288 offres d'emplois à plus de 1 800 inscrits, et de réaliser durant cette journée plus de 500 premiers entretiens en vue d'un éventuel recrutement.

- Le dispositif French Tech Central, qui avait été testé fin 2019, est entré en phase opérationnelle à partir du mois de juin 2020. Il a permis de faciliter les contacts entre les entreprises et les acteurs publics au moyen d'un système de rendez-vous pré-programmés. Ce sont au total 200 rendez-vous individuels d'entreprises qui se sont tenus avec un panel de 19 administrations ou organismes publics. 11 ateliers thématiques ont également été organisés, particulièrement utiles en cette période pour permettre aux entreprises de disposer des informations pertinentes par rapport à leur situation spécifique.

- Le nombre d'entreprises adhérentes (adhésions payantes) a poursuivi sa progression malgré la crise, passant de 384 en 2019 à 408 en 2020. Ceci, combiné aux contributions de grands groupes comme Orange ou EY France au titre de leurs actions de mécénat, a permis à l'association de collecter plus de 93 000€ de financements privés, en hausse de 66% par rapport à 2020.

- Le nombre de partenariats signés a lui aussi progressé, passant de 24 à 30, ce qui témoigne de l'intérêt pour de nombreuses structures de l'écosystème entrepreneurial (technopoles, pépinières d'entreprises, incubateurs,) de travailler en lien avec French Tech Bordeaux.

- Par ailleurs, plus de 870 startups et entreprises innovantes de toute taille sont inscrites en 2020 sur l'annuaire en ligne French Tech Bordeaux <https://www.frenchtechbordeaux.com/ecosysteme/> ce qui représente un potentiel cumulé de 25 000 emplois (hors grands groupes).

- Une audience en ligne toujours plus importante :

- o 8 000 abonnés à la newsletter French Tech (en hausse de 20% sur un an) avec un taux d'ouverture de 32%.
- o 61 000 abonnés cumulés sur les différents réseaux sociaux (là aussi en hausse de 20% par rapport à 2019).

Actions envisagées et projets 2021

Les principaux axes d'actions pour 2021 restent alignés sur les priorités définies par la Mission nationale French Tech :

- talents : mettre tout en œuvre pour aider les startups et entreprises innovantes à recruter.
- Hypercroissance : faciliter la croissance des entreprises dans toutes les phases de leur développement : financement, accès aux marchés, développement international...
- Tech For Good : promouvoir les projets à impact (sociétal, environnemental, durable...), l'entrepreneuriat féminin, la modernisation des inter-relations entre les startups et les acteurs publics...

Le programme concret d'actions évoluera fonction du contexte sanitaire, et notamment des possibilités de reprogrammer des événements « en présentiel » au second semestre.

2021 verra la poursuite du déploiement d'outils développés par la Mission nationale French Tech :

- French Tech tremplin pour aider les porteurs de projets entrepreneuriaux issus des Quartiers prioritaires de la ville et faire émerger des projets à impact. Après une première promotion de 13 lauréats issus des Quartiers prioritaires de la ville, d'étudiants boursiers... recrutés en décembre 2019 (programme French Tech tremplin prépa), ce sont 12 projets qui ont été sélectionnés fin 2020 pour un accompagnement en 2021 au sein de l'un des 8 incubateurs ou pépinières partenaires.
- French Tech visa pour faciliter le recrutement de talents de l'étranger au sein des startups et entreprises innovantes qui ont des difficultés à recruter les profils dont elles ont besoin.
- French Tech 120 pour valoriser les startups et entreprises en hypercroissance (croissance annuelle du chiffre d'affaires de plus de 100%). En 2020, 2 entreprises bordelaises (Loisirs enchères et Treefrog Therapeutics) ont été sélectionnées dans ce programme.
- French Tech Central poursuivra sa montée en puissance. Il vise à terme à devenir à la fois :

- o un lieu central pour se rencontrer. Un lieu de passage, d'information et de rencontre pour toutes les startups au-delà de celles hébergées à la Cité numérique, mais aussi pour les talents, notamment étrangers.
 - o Une solution d'accès rapide et facile à de nombreux services publics pour les startups.
 - o Un lieu d'interface entre les startups et les talents scientifiques des universités et de laboratoires de recherche français.
- Enfin, French Tech Bordeaux poursuivra son activité régulière de communication via ses canaux (newsletter, réseaux sociaux...), donnant ainsi accès aux entreprises adhérentes à de nombreuses informations leur permettant de gagner du temps en leur proposant des agendas, des rencontres d'affaires, des événements dédiés, la publication d'offres d'emploi, le partage d'appels à projets...

Bordeaux Métropole qui a soutenu cette association en 2019 pour un montant de 219 000 € et en 2020 pour un montant de 214 000 € est sollicitée cette année pour un soutien financier de 214 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 545 000 €.

Rappel des principaux indicateurs financiers de l'organisme (participations hors cotisations) :

	Budget N	Budget N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	61.3 %	56.9 %	54.8 %
% de participation de BM / Budget global	39.3%	52.1%	62.3 %
% de participation des autres financeurs / Budget global	34.1%	25.8%	19.1 %

A noter la poursuite de la progression des financements privés, qui passent de 91 000€ dans le budget prévisionnel 2020 (22.1% du total des recettes) à 145 000€ en 2021 (26.6% des recettes).

Par ailleurs, la forte augmentation du soutien de l'Etat (Mission nationale French Tech) qui atteindra 120 000€ au total (contre 40 000€ au budget 2020) reflète le dynamisme de French Tech Bordeaux et la pertinence des actions proposées par l'association.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la Commission d'attribution des subventions qui s'est tenue le 25 novembre 2020,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE French Tech Bordeaux, structure qui porte et anime la démarche French Tech à l'échelle de la métropole bordelaise est à ce titre un acteur clé de l'écosystème d'innovations du territoire de Bordeaux Métropole, et que par conséquent cette association joue un rôle important dans la mise en œuvre de la transition numérique des entreprises.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 214 000 € en faveur de l'association French Tech Bordeaux pour la réalisation de son programme d'actions 2021.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame JAMET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021</p> <p>PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	--